

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Consultation nationale sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport

Sport Canada

En collaboration avec :

Le Centre canadien de ressource d'information de sport

Le Groupe Le sport est important

Le Comité olympique canadien

À nous le podium

**Atelier de consultation nationale
Vancouver (Colombie-Britannique) – 15 juin 2011**

Table des matières

Renseignements généraux	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Mot de bienvenue et observations préliminaires.....	1
1.3 Amélioration de la Politique canadienne du sport	1
SECTION 1 : Pourquoi le sport?.....	4
1.1 Promouvoir la participation au sport.....	4
1.2 En quoi consiste une expérience sportive de qualité?	5
1.3 Accroître la participation des groupes sous-représentés	6
1.4 Langues officielles.....	6
1.5 Objectifs non sportifs et de renforcement communautaire.....	6
SECTION 2 : Sport de haut niveau	8
2.1 Objectifs en matière de sport de haut niveau	8
2.2 Système de sport de haut niveau	8
2.3 Rôles et responsabilités	9
SECTION 3 : Développement du sport	11
3.1 Priorités liées au système de mise en œuvre pour le développement du sport au Canada	11
3.2 Au Canada, le sport c’est pour la vie.....	11
SECTION 4 : Sport international.....	13
4.1 Objectifs.....	13
4.2 Activités	13
SECTION 5 : Capacités, défis en matière de ressources humaines et liens au sein du système de soutien	14
5.1 Ressources humaines.....	14
5.2 Liens au sein du système de soutien.....	14
5.3 Capacités.....	15
Mot de la fin.....	18
Annexe A : Liste des participants.....	19
Annexe B : Ordre du jour.....	21

Renseignements généraux

1.1 Contexte

Les ministres FPT responsables du Sport ont convenu que leurs représentants devaient élaborer une politique qui succédera à la Politique canadienne du sport actuelle, et un plan d'action commun s'y rattachant pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en vue de leur examen et de leur approbation à la prochaine conférence des ministres, qui aura lieu en avril 2012. Ils ont en outre convenu que des consultations, menées par les gouvernements de mars à juin 2011, serviront de fondement pour l'élaboration de la politique de remplacement qui succédera à la Politique canadienne du sport. Chaque gouvernement est responsable de consulter ses intervenants et ses communautés dans le but de réaliser une consultation exhaustive, qui permettra d'élaborer une politique à même de faire progresser notre vision du sport ainsi que nos objectifs sportifs dans un avenir prévisible.

Le présent document fait la synthèse des points qui ont été abordés durant l'atelier de consultation nationale sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport (PCS), tenu le 15 juin 2011 au Coast Coal Harbour Hotel de Vancouver, en Colombie-Britannique. Cette réunion a été organisée par Sport Canada, conjointement avec le Centre canadien de ressource d'information de sport, le Groupe Le sport est important, le Comité olympique canadien (COC) et À nous le podium (ANP), pour :

1. obtenir de l'information de la part des Canadiens en général, ainsi que de certaines populations ciblées, sur des questions liées au contenu de la nouvelle Politique canadienne du sport;
2. continuer de faire participer le milieu du sport à l'élaboration de la nouvelle politique;
3. mobiliser des secteurs non liés au sport afin qu'ils contribuent à l'élaboration de la nouvelle politique.

Environ 40 participants ont pris part à cet atelier de consultation nationale. La liste des participants figure à l'annexe A. L'ordre du jour de la réunion se trouve à l'annexe B.

Les opinions exposées ci-dessous ont été exprimées par les participants à la réunion. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de Sport Canada ou du gouvernement du Canada.

1.2 Mot de bienvenue et observations préliminaires

Dan Smith, directeur exécutif de la Division de la politique et de la planification de Sport Canada, a prononcé le mot d'ouverture. Il a d'abord souhaité la bienvenue aux participants au nom de Sport Canada et de ses partenaires. Il a mentionné qu'il s'agit de la première de quatre importantes réunions de consultation qui seront tenues dans l'ensemble du pays, dans le cadre du processus visant à consulter le milieu du sport canadien et les secteurs connexes relativement au renouvellement de la Politique canadienne du sport. En terminant, M. Smith a remercié les participants pour leur précieuse collaboration à ce processus et s'est dit impatient d'entendre les discussions fertiles qui allaient avoir lieu.

1.3 Amélioration de la Politique canadienne du sport

Au début de la matinée, on a demandé aux participants de décrire une chose qu'ils feraient pour améliorer la Politique canadienne du sport. Les suggestions suivantes ont été formulées :

Collaboration et intégration

- Élaborer des objectifs mesurables en concertation avec les communautés du sport afin de s'assurer de leur engagement, de canaliser les processus décisionnels, d'augmenter le niveau de responsabilisation et de mesurer les réussites.
- Obtenir un engagement plus ferme de la part des municipalités.
- Établir des liens plus solides entre le secteur des loisirs municipaux et les organismes de sport fédéraux, provinciaux et territoriaux. Mieux coordonner les ressources des établissements postsecondaires, des secteurs des loisirs municipaux et des gouvernements provinciaux et fédéral.

- Établir des liens avec les écoles et mettre l'accent sur l'importance de l'éducation physique en milieu scolaire.
- Raffermer l'intégration des différents niveaux de pratique sportive pour améliorer les transitions entre les étapes du développement et le sport de haut niveau.

Priorités

- Augmenter la portée de la politique afin qu'elle mette notamment l'accent sur l'activité physique.
- Mettre davantage l'accent sur les résultats touchant l'épanouissement global des personnes, par exemple la santé et le bien-être. Ancrer la politique du sport dans un cadre de promotion de la santé et de renforcement communautaire.
- Établir un lien entre la Politique canadienne du sport et l'éducation.
- Accorder une plus grande attention au développement des compétences au niveau de la population en général.
- Trouver un point d'équilibre entre l'importance accordée au sport de haut niveau et l'importance qu'il convient d'accorder au développement du sport.

Communication

- Améliorer les communications concernant l'objectif et les fonctions de la Politique canadienne du sport en vue de mieux intégrer les activités des différents intervenants.
- Améliorer les communications entre les parents, les entraîneurs et les athlètes.
- Mettre l'accent sur le partage de l'information afin que les organismes puissent apprendre les uns des autres.
- S'assurer que la politique est claire et concise et qu'elle peut être facilement comprise par n'importe qui. La communiquer clairement afin de s'assurer d'une mobilisation et d'une mise en œuvre optimales à tous les niveaux.
- Diffuser les avantages du modèle du développement à long terme du participant/athlète (DLTP/A).

Sensibilisation

- Mieux faire connaître la politique à la population canadienne et aux intervenants du système sportif de tous les niveaux.
- Favoriser une meilleure intégration de la philosophie du développement à long terme du participant/athlète dans les jeux multisports, à l'échelle nationale, provinciale et territoriale.
- Mettre l'accent sur les valeurs fondamentales du sport à tous les niveaux.

Inclusion

- S'assurer que la politique est pertinente et intéressante pour tous les Canadiens (y compris les groupes minoritaires, sous-représentés et à faible revenu, les personnes handicapées, etc.), à tous les niveaux du système sportif (local, régional, provincial/territorial et national).
- Définir des objectifs pratiques, précis et mesurables relativement à l'équité entre les sexes, et établir des échéanciers pour chacun d'eux.
- Mettre l'accent sur la participation à tous les niveaux.
- Envisager la création d'une couverture d'assurance responsabilité nationale pour toutes les activités sportives et de loisir, afin d'amoindrir l'obstacle pécuniaire majeur qui s'oppose à la participation au sport, de faciliter le déplacement des participants d'un sport à un autre, et d'éviter la répétition des formalités administratives nécessaires pour enregistrer les participants.

Sport de haut niveau

- Établir un cinquième centre de haut niveau au Canada.
- Améliorer l'image du sport de haut niveau au Canada.

Capacités

- Accroître le financement et le niveau de ressources disponibles.
- Améliorer les services et accroître le financement pour augmenter le nombre de bénévoles, d'officiels, de juges et d'employés administratifs qui soutiennent la mise en œuvre des activités sportives.
- Resserrer les exigences qui s'appliquent aux entraîneurs.
- Améliorer le soutien et les services offerts aux entraîneurs afin d'assurer leur perfectionnement professionnel.

SECTION 1 : Pourquoi le sport?

Durant la consultation, on a invité les participants à poser aux collègues assis à leur table des questions sur les thèmes suivants : la promotion de la participation au sport; la définition d'une expérience sportive de qualité; l'accroissement de la participation des groupes sous-représentés; et les objectifs non sportifs et de renforcement communautaire. Six séries de brèves entrevues individuelles ont permis aux participants de répondre à des questions portant sur chacun de ces quatre thèmes. Après les entrevues, les participants ont été invités à analyser leurs principales constatations et à se préparer à en faire part en séance plénière. Les principales idées qui sont ressorties de l'exercice sont énumérées dans les sous-sections qui suivent.

1.1 Promouvoir la participation au sport

On a demandé aux participants d'énoncer les raisons pour lesquelles leur organisme s'intéresse à la promotion de la participation au sport. Voici les principales raisons qui ont été mentionnées lors de la séance plénière :

- **Mode de vie sain** : Le sport s'inscrit dans un mode de vie actif et sain, et il est synonyme de bien-être et de vigueur.
- **Renforcement communautaire** : En tant que vecteur des valeurs communautaires et que facteur d'intégration de tous les membres d'une communauté, le sport est un outil efficace à tous égards pour ce qui est du renforcement communautaire.

D'autres raisons ont été données pendant les entrevues, notamment les suivantes :

- Croyance que la participation sportive améliore la qualité de vie des personnes handicapées.
- Bénéfices liés au sport : protection des jeunes à risque, renforcement des liens familiaux, et amélioration des compétences liées à la vie quotidienne, de l'estime de soi et des rapports sociaux.

Défis, problèmes et possibilités

En séance plénière, les participants ont mentionné les défis, possibilités et problèmes suivants lorsqu'ils ont été questionnés sur les efforts déployés par leur organisme pour promouvoir et accroître la participation sportive :

- **Fragmentation du système sportif** : Les sports évoluent actuellement en vase clos.
- **Coût** : Les coûts associés à la participation au sport représentent actuellement un défi de taille pour une grande partie de la population canadienne. L'insuffisance des fonds alloués de même que la fatigue ressentie dans les communautés et l'épuisement des bénévoles s'ajoutent à ce problème.

D'autres défis, problèmes et possibilités ont été mentionnés au cours des entrevues, notamment les suivants :

- Manque de soutien pour la formation et la certification des entraîneurs.
- Manque de visibilité des activités sportives et sensibilisation inadéquate des parents.
- Installations inadéquates.
- Défis liés à l'établissement d'un équilibre entre la participation et le sport de haut niveau.
- Équité entre les sexes, mesures d'adaptation pour tenir compte de la diversité et inclusion des personnes handicapées.
- Capacité limitée du secteur des sports.
- Problèmes de leadership à tous les niveaux du système sportif.
- Questions de compétence (fédérale ou provinciale).

Stratégies

Les stratégies suivantes ont été proposées pour relever les défis et régler les problèmes mentionnés ci-dessus :

- Investir dans le renouvellement des infrastructures.
- Démontrer l'importance du sport au gouvernement afin que les engagements financiers soient accrus.
- Élaborer une stratégie active pour mobiliser les groupes sous-représentés. Subventionner les programmes de loisirs pour résoudre les problèmes liés à l'équité entre les sexes et à la participation des personnes handicapées aux activités sportives.

- Adopter une approche axée sur l'intégration et la collaboration relativement au système d'exécution des programmes et des services de sport, afin de garantir un cheminement régulier aux participants, sans égard au moment où ils font leur entrée dans le système sportif ni à la durée de leur participation.
- Favoriser une plus grande collaboration et des liens plus nombreux entre les intervenants, établir un plan d'action commun au niveau des communautés et coordonner la planification.
- Définir clairement les rôles et les responsabilités de tous les intervenants et de tous les partenaires concernés.
- Mettre en commun des pratiques exemplaires.
- Fournir des lignes directrices et des ressources afin de soutenir le transfert des connaissances.
- Favoriser le recrutement intersport.
- Établir des liens avec les écoles secondaires afin de sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport.
- Accroître le nombre de Canadiens pratiquant des sports.
- Encourager les organismes à adhérer au mouvement Au Canada, le sport c'est pour la vie (ACSV).

1.2 En quoi consiste une expérience sportive de qualité?

Lors de la séance plénière, le groupe a défini la notion d'expérience sportive de qualité comme une « expérience amusante, positive, agréable et passionnante, qui incite les participants à recommencer ».

Les caractéristiques suivantes ont également été mentionnées lors des entrevues, pour définir ce qui constitue une expérience sportive de qualité :

- Possibilité d'acquérir de nouvelles compétences.
- Possibilité de se fixer des objectifs personnels, et soutien pour les atteindre.
- Bienfaits pour la santé.
- Esprit sportif et sécurité.
- Renforcement des capacités.
- Entraînement de qualité.
- Accessibilité et inclusion.

Selon les participants, il est possible de mesurer la qualité d'une expérience sportive en comptabilisant le nombre de participants qui se présentent aux événements ultérieurs, alors que la qualité du développement à long terme du participant/athlète peut se mesurer grâce aux médailles et aux succès remportés sur la scène internationale.

Valeurs

Le groupe s'est entendu sur les cinq valeurs principales suivantes, en ordre d'importance, qui définissent le sport tel qu'il est pratiqué au Canada :

- Inclusion sociale et accessibilité.
- Excellence.
- Esprit d'équipe et intégrité.
- Respect.
- Amusement.

Les valeurs suivantes ont également été mentionnées lors des entrevues : sécurité, travail d'équipe, bienfaits pour la santé, passion, mobilisation, effort soutenu, engagement et détermination.

Obstacles actuels

Selon le groupe, les obstacles suivants, qu'ils soient réels ou perçus, s'opposent à des expériences sportives de qualité :

- Il existe un éventail de problèmes liés à la qualité du leadership, à tous les niveaux des organismes (entraîneurs, officiels, administrateurs, etc.). De nombreux entraîneurs sont des parents bénévoles et, dans certains cas, ils n'ont pas reçu une formation adéquate pour exercer des fonctions d'entraîneurs au niveau communautaire.

- Les organisateurs (parents, entraîneurs, etc.) ignorent souvent de quelle manière ils peuvent soutenir une expérience sportive de qualité et favoriser un environnement sportif positif.
- Problèmes liés aux capacités et à l'accès aux installations, installations inadéquates ou trop rudimentaires, état des installations (certaines sont en piteux état).
- Coût des activités sportives.
- Connaissance variable des participants.
- Contraintes de temps découlant d'autres demandes et d'intérêts concurrents.
- Problèmes liés à l'image corporelle.
- Communications limitées en ce qui concerne les programmes.
- Absence de soutien au sein du système scolaire.

1.3 Accroître la participation des groupes sous-représentés

La majorité du groupe s'est dite en faveur des efforts visant à accroître la participation des groupes sous-représentés dans les activités sportives. Les membres du groupe ont affirmé que tout le monde devrait avoir la possibilité de bénéficier des avantages qui découlent de la pratique du sport, notamment les bienfaits pour la santé et les bénéfices liés au renforcement des communautés. Les participants ont insisté sur la nécessité de répondre aux besoins de ces groupes sous-représentés et de lever les obstacles auxquels ils font face, mais ils ont souligné l'importance de ne pas accorder une importance supérieure à un groupe au détriment des autres. Les participants ont également recommandé de cibler à la fois les jeunes et les adultes.

En ce qui concerne la manière de circonscrire les groupes sous-représentés, les participants ont indiqué que des données précises devraient être recueillies et ils ont suggéré les stratégies suivantes à cette fin :

- Conclure des partenariats avec des groupes et des organismes de secteurs non sportifs, comme des agences de services sociaux, le système éducatif et le secteur de l'immigration. Collaborer avec des groupes multisports et des organismes communautaires.
- Permettre aux groupes communautaires de se manifester et de faire connaître leurs besoins et les obstacles avec lesquels ils sont aux prises.
- Utiliser les médias sociaux pour mobiliser les jeunes.
- Analyser les tendances ainsi que les données recueillies dans le cadre des enquêtes de Statistique Canada et de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- Collaborer avec les organismes à vocation non sportive qui offrent déjà des services aux groupes sous-représentés.

1.4 Langues officielles

Un grand nombre de participants étaient d'avis qu'il n'est pas réaliste de vouloir offrir des programmes et des services dans les deux langues officielles, compte tenu du coût élevé de la traduction et du manque de ressources humaines et financières pour exécuter les programmes. Le fait que le système sportif soit largement tributaire de bénévoles, dont un grand nombre sont unilingues, fait également en sorte qu'il serait difficile d'offrir des programmes et des services dans les deux langues officielles. Les membres du groupe ont généralement convenu que la demande pour des services bilingues est faible et ils ont mentionné que d'autres langues minoritaires devraient avoir priorité sur le français dans de nombreuses communautés ethniques partout au Canada. Les membres du groupe étaient également préoccupés par le fait que les délais de traduction auraient une incidence sur les échéanciers globaux des projets.

1.5 Objectifs non sportifs et de renforcement communautaire

Certaines personnes estiment que l'établissement de partenariats entre des organismes de sport et des organisations non sportives est un moyen de poursuivre des objectifs non sportifs et de renforcement communautaire tout en mobilisant des ressources plus considérables et en établissant des liens avec de nouveaux groupes, de manière à accroître la participation aux activités sportives. On a demandé aux participants s'ils étaient de cet avis.

De nombreux organismes, comme l'Alliance de vie active pour les Canadiens et les Canadiennes ayant un handicap, la Canadian Association for Advancement of Women and Sport et More Sports — une initiative concertée de programmes sportifs de Vancouver qui attache une importance particulière aux groupes sous-représentés —, ont indiqué qu'ils font la promotion du sport expressément en vue d'atteindre des objectifs de renforcement communautaire. L'objectif du programme YELL de More Sports est de favoriser le développement de jeunes bénévoles et de jeunes chefs de file.

Des expériences sociales et culturelles positives, une meilleure santé et une meilleure qualité de vie pour les membres des communautés, le développement des capacités physiques et psychologiques et l'action sociale comptent parmi les résultats positifs qui dérivent des efforts visant à promouvoir la participation au sport expressément à des fins de renforcement communautaire.

Le groupe a également souligné que l'accueil de jeux multisports — qu'il s'agisse de manifestations internationales, nationales, provinciales ou régionales — entraîne, dans une communauté, un engagement des entreprises et des répercussions favorables sur l'économie, et contribue à la formation de bénévoles ainsi qu'au développement des capacités en leadership.

Plusieurs organismes ont indiqué qu'ils ont établi des partenariats avec des organisations non sportives, y compris des groupes communautaires, des groupes d'éducation, des organismes sans but lucratif et des regroupements de personnes handicapées, afin d'atteindre leurs objectifs en matière de renforcement communautaire. Des partenariats ont par exemple été établis à cette fin entre :

- le Groupe Le sport est important et la J.W. McConnell Family Foundation;
- Motivate Canada et des communautés autochtones (relativement à l'éducation).

Parmi les avantages liés à l'établissement de partenariats avec des organisations non sportives, les participants ont mentionné une sensibilisation accrue à l'importance du sport ainsi qu'une amélioration de la santé et de la qualité de vie des membres de la communauté. Les problèmes qui peuvent se poser comprennent des ressources humaines et financières limitées, des mandats d'organisation différents ainsi qu'une mauvaise connaissance des possibilités actuellement offertes.

SECTION 2 : Sport de haut niveau

2.1 Objectifs en matière de sport de haut niveau

On a demandé aux participants quels devraient être les objectifs du Canada pour ce qui est de la performance des athlètes de haut niveau. Les participants ont recommandé d'utiliser le modèle ACSV comme guide pour discuter des objectifs de performance. Ils ont recommandé que soient établis des objectifs de performance à court et à long terme afin que l'on puisse mesurer l'efficacité de programmes et des services. Ils ont également mentionné que l'« excellence » est une valeur sous-jacente qui devrait être présente partout dans le système sportif.

Les membres du groupe ont convenu que l'objectif du Canada en matière de performance des athlètes devrait être de remporter des médailles lors des manifestations internationales ou au plus haut niveau de compétition de chaque sport. Le groupe a également mentionné l'importance de « victoires qui rapportent des bénéfices », ce qui revient à dire qu'il faut donner au sport dans la société canadienne une image à laquelle les Canadiens pourront s'intéresser et adhérer, et qu'il faut veiller à ce que les performances exceptionnelles ne soient pas considérées comme une fin en elles-mêmes, mais plutôt comme un moyen de promouvoir le nationalisme des Canadiens, de renforcer leur sentiment de fierté et de favoriser un mode de vie actif pour les générations à venir.

Les facteurs suivants sont susceptibles d'être déterminants pour l'atteinte de ces objectifs :

- Ciblage judicieux des sports qui sont particulièrement prometteurs, combiné à une approche plus globale qui fera en sorte que davantage d'organismes de sport pourront veiller au développement des athlètes et obtenir les fonds nécessaires à l'atteinte des objectifs en matière de performance.
- Système de développement des athlètes coordonné et unifié, de la participation communautaire au sport de haut niveau.
- Utilisation optimale des ressources dans l'ensemble du système sportif. Centralisation des services dans tout le pays.
- Financement public durable et à long terme à tous les niveaux. La communauté du sport doit montrer aux gouvernements que le capital investi procure un rendement considérable.
- Éloge des athlètes canadiens dans les médias afin qu'ils soient perçus comme des modèles et qu'ils soient une source d'inspiration pour les Canadiens.
- Plus grande visibilité du sport de haut niveau grâce à un plan de communications national à l'égard des médias.
- Approche inclusive.
- Équipes sportives intégrées répondant à chacun des besoins des athlètes.
- Centres sportifs de haut niveau dans l'ensemble du Canada.
- Normes de performance.

2.2 Système de sport de haut niveau

Les cinq priorités suivantes ont été relevées relativement au système de sport de haut niveau :

1. Entraîneurs et leadership technique.
2. Capacité organisationnelle et viabilité.
3. Entraînement et compétition.
4. Parcours de développement intégré pour les athlètes.
5. Installations et équipement, et repérage du talent chez les athlètes.

Secteurs où les programmes et services suffisent actuellement	Secteurs où les programmes et services sont actuellement insuffisants
1. Sciences, médecine et technologie du sport	1. Entraîneurs et leadership technique
2. Recherche et innovation	2. Capacité organisationnelle et viabilité
3. Accueil de manifestations sportives	3. Entraînement et compétition, et parcours de

Secteurs où les programmes et services suffisent actuellement	Secteurs où les programmes et services sont actuellement insuffisants
internationales au Canada	développement intégré pour les athlètes

Les participants ont recommandé les stratégies suivantes pour corriger la situation dans les secteurs où les programmes et services sont actuellement insuffisants :

Entraînement, compétition et parcours de développement intégré pour les athlètes

- Mettre à profit le modèle de l'Institut canadien du sport (ICS) afin de combler une grande partie des lacunes qui caractérisent l'entraînement de haut niveau.
- Augmenter le nombre des installations dédiées au sport de haut niveau.
- Offrir davantage de soutien aux jeunes athlètes prometteurs et faire en sorte qu'ils aient plus souvent l'occasion d'affronter d'autres athlètes de haut niveau sur la scène internationale.
- Définir clairement les parcours des athlètes pour que ceux-ci passent des équipes provinciales aux équipes nationales.

Capacités organisationnelles et viabilité

- S'occuper de la question de la capacité à l'échelle fédérale et poursuivre ce travail à l'échelle des provinces.

Leadership chez les entraîneurs et les dirigeants techniques

- Accorder des fonds plus considérables au développement des entraîneurs et au leadership technique.
- Réduire les coûts liés à la formation des entraîneurs puisqu'il s'agit souvent d'un facteur d'empêchement, notamment pour les athlètes qui souhaitent entreprendre des carrières d'entraîneur.
- Engager davantage d'entraîneurs à temps plein, aux niveaux inférieurs à celui des équipes nationales.
- S'assurer qu'une échelle salariale appropriée soit en place afin d'attirer les meilleurs entraîneurs qui soient.
- Faciliter l'accès à l'information et aux services dans les domaines de la science et de la médecine du sport.
- S'assurer que l'on dispose des capacités organisationnelles nécessaires à la supervision des entraîneurs de haut niveau.
- Assurer la mise en place d'un processus national de reddition de comptes concernant le pourcentage de femmes entraîneuses, afin de mobiliser des fonds pour le sport et d'assurer le maintien du financement.
- Établir des systèmes de soutien pour les femmes entraîneuses.

2.3 Rôles et responsabilités

Ces dernières années, Sport Canada et plusieurs gouvernements provinciaux ont augmenté sensiblement leur engagement et leurs investissements dans le sport de haut niveau. Les membres du groupe ont convenu que les gouvernements doivent mieux définir et diffuser les responsabilités et les rôles respectifs des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux en ce qui concerne le sport de haut niveau. Il a été mentionné que cela pourrait permettre d'optimiser le financement, de réduire les chevauchements entre les programmes et d'éviter la répétition inutile du travail. Les participants ont expliqué que la coordination des efforts des gouvernements FPT à l'échelle nationale devrait également permettre de mieux coordonner les priorités et les objectifs des ONS et des OPS.

En séance plénière, les participants ont indiqué qu'il conviendrait de clarifier les rôles et les responsabilités dans les secteurs suivants :

- Financement pour l'accueil de manifestations sportives.
- Stratégie en matière d'installations liée à l'accueil de manifestations d'envergure (Jeux olympiques et paralympiques, Jeux du Canada, jeux provinciaux, etc.).

- Construction, entretien et affectation des installations.
- Soutien aux athlètes tout au long des parcours de développement (à l'échelle communautaire, provinciale, nationale et internationale).
- Politiques provinciales concernant les entraîneurs de haut niveau (elles manquent actuellement d'uniformité).

La majorité des participants ont convenu qu'il est également nécessaire de définir les rôles et responsabilités des autres intervenants non gouvernementaux importants, comme les ONS, les OPS, les centres canadiens multisports, le Comité des Jeux du Commonwealth, le Comité olympique canadien, À nous le podium, etc. en ce qui concerne le sport de haut niveau. De nombreux participants ont souligné qu'il est nécessaire d'élaborer une définition commune du sport de haut niveau, afin que tous les intervenants soient mieux à même de comprendre les objectifs des autres. Le groupe a noté que le modèle ACSV peut aider à repérer les partenaires éventuels et à établir des partenariats stratégiques à différents niveaux afin de soutenir les objectifs clés du sport.

Selon certains participants, les ONS devraient envisager de concevoir des modèles de commandite qui inciteraient fortement les entreprises commanditaires à apporter leur soutien en conformité avec le DLTP/A et le développement du système sportif dans son ensemble (femmes dans le sport, para-athlètes, jeunes athlètes, etc.).

SECTION 3 : Développement du sport

3.1 Priorités liées au système de mise en œuvre pour le développement du sport au Canada

Les participants ont été appelés à voter sur les priorités liées au système de mise en œuvre pour le développement du sport au Canada et à cerner les secteurs où les programmes suffisent ou ne suffisent pas actuellement. Les participants ont relevé les cinq priorités suivantes, en ordre d'importance, liées au système de mise en œuvre pour le développement du sport au Canada :

1. Entraîneurs et instructeurs.
2. Système sportif des écoles.
3. Capacités organisationnelles.
4. Installations et équipement.
5. Officiels, arbitres, juges, etc.

Secteurs où les programmes suffisent actuellement	Secteurs où les programmes sont actuellement insuffisants
1. Politiques d'équité	1. Entraîneurs et instructeurs
2. Possibilités liées aux manifestations internationales	2. Système sportif des écoles
3. Recherche et innovation	3. Capacités organisationnelles

Les participants ont recommandé les stratégies suivantes pour corriger la situation dans les secteurs où les programmes et les services sont actuellement insuffisants :

- S'assurer que des politiques d'équité sont en place pour résoudre les problèmes d'égalité entre les sexes.
- Cerner des stratégies permettant d'inciter les adultes à faire du sport.
- Trouver des moyens de surmonter les problèmes de compétence qui empêchent de mobiliser les écoles.
- Inciter les écoles à intégrer davantage le sport dans les programmes scolaires.
- Mettre l'accent sur l'inclusion des groupes sous-représentés (p. ex. personnes à faible revenu, etc.).
- Cibler les para-athlètes en développement afin d'augmenter le nombre de compétitions internationales tenues au Canada.
- Apporter un soutien aux athlètes sévèrement handicapés afin qu'ils puissent être intégrés dans le système sportif.
- Faire de la carrière d'entraîneur une carrière prestigieuse et bien rémunérée.
- Élaborer une stratégie visant à améliorer l'utilisation des installations à l'échelle municipale.
- Partager des connaissances et de l'information avec d'autres pays et tirer des leçons de leurs pratiques exemplaires.

3.2 Au Canada, le sport c'est pour la vie

Le modèle « Au Canada, le sport c'est pour la vie » a été largement adopté par de nombreux gouvernements et organismes de sport, partout au Canada, comme moyen d'offrir à des participants de tous les âges une expérience sportive de qualité, adaptée aux différents stades de développement.

Répercussions actuelles

Les participants ont remarqué que l'enthousiasme suscité par le modèle ACSV était variable au sein des organismes nationaux de sport. Certains sports récents ont été en mesure d'adopter le modèle et de s'y adapter de manière plus étroite que des sports de tradition ancienne, car dans leur cas, aucune politique n'avait été instituée

antérieurement. Le groupe a également indiqué que les premiers organismes nationaux de sport qui ont adopté le modèle ont été aux prises avec différents problèmes de mise en œuvre.

En séance plénière, les participants ont mentionné que le modèle ACSV a actuellement les répercussions suivantes :

- Terminologie commune, qui permet aux partenaires et aux intervenants du domaine du sport et des loisirs de se comprendre mutuellement.
- Parcours concret pour le développement des athlètes, qui peut être formulé clairement et compris aisément.

Répercussions futures

En séance plénière, les participants ont remarqué que le modèle ACSV pourrait favoriser l'engagement à long terme dans le sport et devenir un catalyseur de l'engagement communautaire. Selon la formule d'un participant, « en enseignant aux enfants d'aujourd'hui, on enseigne en fait aux parents de demain ».

Un grand nombre de participants ont également exprimé le souhait que le modèle ait un effet dissuasif sur l'entraînement spécifique à un sport à un âge trop précoce, pour éviter aux jeunes athlètes de s'épuiser ou de se faire des blessures chroniques.

Obstacles actuels

Les obstacles suivants s'opposent actuellement à une mise en œuvre réussie du modèle ACSV :

- Difficulté de convaincre le secteur de l'éducation de l'intérêt du modèle ACSV.
- Résistance à l'égard des changements à apporter au système sportif et manque de volonté à l'égard de l'élaboration proactive de politiques.
- Mauvaise compréhension du modèle par les parents et par d'autres intervenants qui n'appartiennent pas au monde du sport. Il est nécessaire de renforcer la sensibilisation au modèle partout au Canada.
- Morcellement du système sportif, qui entrave les communications.
- Adhésion des groupes sous-représentés et des parents d'enfants handicapés.
- Manque chronique de ressources des organismes provinciaux de sport.
- Nécessité qu'un plus grand nombre d'agences fassent la promotion d'ACSV pour que le modèle s'enracine réellement.

SECTION 4 : Sport international

4.1 Objectifs

Le Canada se montre très actif au sein de la communauté sportive internationale, que ce soit, par exemple, par les efforts qu'il déploie en tant que chef de file mondial de la lutte antidopage, par le leadership qu'il exerce au sein de divers organismes internationaux, ou par le financement de diverses initiatives de sport au service du développement — c'est-à-dire des initiatives qui mettent intentionnellement le sport ou l'activité physique à profit pour atteindre des objectifs sportifs et non sportifs (développement du leadership chez les jeunes, prévention du crime, éducation en santé et renforcement communautaire, par exemple).

On a demandé aux participants de réfléchir en petits groupes aux objectifs que le Canada devrait viser sur la scène internationale. Les objectifs suivants ont été mentionnés en séance plénière :

- Faire la promotion des valeurs et des intérêts sportifs du Canada à l'étranger (p. ex. équité entre les sexes, esprit sportif, inclusion, etc.).
- S'assurer de la participation du Canada au sein de fédérations, de conseils et de comités internationaux grâce à la nomination de représentants canadiens aux plus hauts échelons sur la scène internationale.
- Utiliser le sport comme outil de renforcement communautaire et de développement social. « Les enfants devraient porter des chandails d'équipes sportives et non en confectionner. »
- Adopter une approche pangouvernementale pour systématiser davantage les efforts en matière de sport pour en assurer le développement. Mobiliser d'autres partenaires (ACDI, Affaires étrangères) afin que les répercussions sur les pays receveurs soient plus constantes.
- Assumer un leadership fort relativement à la mobilisation et au soutien des personnes handicapées afin de favoriser leur participation au sport.
- Demeurer un chef de file mondial dans le domaine de la lutte antidopage.

Le Canada a également indiqué que ces objectifs doivent être articulés à la politique étrangère du Canada.

4.2 Activités

Les participants ont mentionné que le Canada doit poursuivre ou entreprendre les activités suivantes :

- Promouvoir les valeurs du Canada à l'étranger grâce au sport et au leadership sportif.
- Faire la promotion et améliorer la coordination des activités et des objectifs internationaux dans l'ensemble du système sportif canadien.
- Donner une portée plus vaste à la notion de sport pour le développement.
- Adopter le code de classification du CP (Jeux paralympiques).
- Exploiter le leadership, la réputation et les aptitudes en matière de collaboration du Canada sur la scène internationale.
- Augmenter la reconnaissance envers les « travailleurs de l'ombre » du Canada qui organisent et rendent possibles des manifestations sportives internationales.
- Assurer des échanges avec d'autres pays.
- Utiliser le sport comme outil permettant de soutenir le renforcement communautaire à l'échelle internationale (p. ex. lutte contre les ateliers de misère, développement des capacités sportives, équité entre les sexes, etc.).

SECTION 5 : Capacités, défis en matière de ressources humaines et liens au sein du système de soutien

5.1 Ressources humaines

On a demandé aux participants de quoi leurs organismes avaient besoin pour atteindre leur plein potentiel dans l'exécution des programmes de sport et la prestation de services sportifs. Les membres du groupe ont convenu que les installations sont la principale ressource dont ils ont besoin. Les ressources suivantes ont également été mentionnées :

- Équipe d'administration formée, informée, instruite et professionnelle.
- Membres des conseils choisis en fonction de leurs compétences.
- Financement stable.

Restrictions

Voici certaines des restrictions qui ont été mentionnées :

Installations

- Manque d'installations de calibre mondial.
- Affectation adéquate des installations existantes (actuellement, l'affectation relève des municipalités, ce qui occasionne des problèmes de compétence).
- Installations disponibles à des heures inappropriées pour les jeunes.
- Difficulté de mettre en place des installations spécialisées, car elles sont difficiles à construire et à entretenir (p. ex. : ski acrobatique).
- Obligation pour les participants de payer pour des plages horaires plus longues que nécessaire pour pouvoir utiliser les installations.

Financement

- Le financement ponctuel et « au goût du jour » complique les opérations à long terme.
- De nombreuses organisations appliquent des modèles de financement sur douze mois.
- Problèmes découlant de la législation sur les moyens de financement (lois régissant les dons de bienfaisance, etc.).

Stratégies

Les activités et stratégies suivantes ont été proposées pour surmonter ces problèmes :

- Trouver des installations de substitution (pas forcément conçues pour le sport, mais qui peuvent tout aussi bien faire l'affaire).
- Utiliser adéquatement les installations et l'équipement.
- Établir des partenariats et des ententes entre les organismes et ordres de gouvernement pour un accès concerté aux ressources et aux installations.
- Favoriser l'acceptation, par la société, du sport comme solliciteur de fonds.
- Instituer la pratique de la contribution en nature afin de compenser les coûts des programmes.
- Établir un programme gouvernemental national d'assurance responsabilité afin de normaliser les paiements.

5.2 Liens au sein du système de soutien

On a demandé aux participants de dresser la liste des principaux avantages découlant de l'amélioration des liens entre les organismes nationaux de sports et leurs équivalents provinciaux et territoriaux. Les membres du groupe ont convenu que l'élaboration d'un plan exhaustif concernant les installations pourrait servir de catalyseur pour le renforcement des liens entre les ONS et les OPS, puisque les installations peuvent contribuer au développement des capacités dans un sport, permettre d'accueillir des compétitions provinciales, nationales et internationales,

générer des flux de revenus et servir à l'entraînement des athlètes de haut niveau. Le groupe a souligné le fait que la collaboration et les partenariats axés sur l'amélioration des installations doivent se fonder sur des ententes entre les OPS et les ONS conclues dès le début du processus de planification des installations.

Les participants ont également convenu que le secteur du sport tout entier doit élaborer un programme d'action concerté en faveur d'une promotion réussie du DLTP/A au sein du système scolaire. Ils ont mentionné les avantages suivants, qui découleraient de l'amélioration des liens entre les organismes nationaux de sport et leurs équivalents provinciaux et territoriaux :

- Transfert des connaissances et de l'expertise.
- Amélioration des capacités en matière de repérage du talent.
- Élimination de la répétition inutile de certains travaux.
- Meilleure coordination de l'accès aux installations.

Le groupe a souligné que des priorités de programme qui varient selon les régions peuvent entraver l'amélioration de ces liens.

Les avantages suivants sont liés à l'amélioration des liens entre les organismes provinciaux et territoriaux de sport, d'une part, et les écoles, les clubs sportifs et les organismes/services de loisirs qui relèvent des municipalités, d'autre part :

- Harmonisation des programmes existants et repérage des lacunes.
- Amélioration du repérage du talent grâce au renforcement des liens avec les écoles.
- Système harmonisé, dont les composantes sont liées les unes aux autres.
- Plus grand bassin de participants.
- Transfert des connaissances et de l'expertise.
- Meilleure compréhension des groupes cibles et des adhésions.
- Amélioration du contrôle de la qualité.

Voici certains défis que présente l'amélioration de ces liens :

- Les OPS sont souvent contrariés par l'hétérogénéité des enfants qui fréquentent le système scolaire (certains sont inscrits dans des programmes d'anglais langue seconde, d'autres ont des difficultés d'apprentissage, des troubles de comportement, etc.). Une approche diversifiée est nécessaire pour enseigner aux enfants et à leurs enseignants les principes du savoir-faire physique.
- Les participants (parents, enseignants, administrateurs scolaires, etc.) doivent comprendre que le sport n'est pas monolithique et que chaque sport a sa propre culture, car cela peut avoir une incidence sur le plaisir que les enfants tirent de la pratique de certains sports.
- Certains parents ne comprennent pas la philosophie d'Au Canada, le sport c'est pour la vie, ou n'y ont pas été sensibilisés.
- Nécessité d'améliorer la manière dont les composantes d'ACSV-DLTP/A sont communiquées et enseignées lors des études et de la formation professionnelle des enseignants.
- Mauvaise compréhension entre les groupes de ce que chacun a à offrir.
- Faire table rase des expériences négatives des organisations ainsi que des querelles internes, spécialement au sein du système scolaire.
- Divergence entre la vision et les objectifs et manque de souplesse qui nuit à la collaboration.
- Capacité, temps et énergie.
- Conservation de la mémoire organisationnelle.
- Résistance au changement.
- Absence de parcours préétablis pour inciter les athlètes à devenir entraîneurs, administrateurs ou bénévoles.

5.3 Capacités

On a demandé aux participants si leurs organismes disposaient des capacités en ressources humaines qui seront nécessaires pour relever les défis des dix prochaines années. Il est ressorti de la discussion que la majorité des organismes ne disposent actuellement pas des ressources humaines nécessaires à cette fin. En ce qui a trait à leurs

capacités, les membres du groupe ont affirmé qu'ils pourraient être aux prises avec les problèmes suivants au cours de la prochaine décennie :

- Nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières disponibles dans un contexte de restrictions budgétaires.
- Nécessité d'établir un dialogue avec des gens de diverses cultures étant donné que de nombreux enfants d'âge scolaire parlent une autre langue que l'anglais à la maison.
- Le recrutement de bénévoles par les organismes de sport est de plus en plus difficile. La nécessité de recruter des participants et des volontaires à partir de bassins non traditionnels a été soulignée.
- Disponibilité limitée d'entraîneurs qui ont reçu une formation adéquate pour mettre en œuvre ACSV.
- L'exposition au sport des athlètes des prochaines décennies pourrait se faire d'une tout autre manière que dans le passé.
- Avec le vieillissement des baby-boomers, la notion de personne âgée est en train de se modifier. La demande en installations et en programmes de sport pour les personnes de ce groupe d'âge ira croissant dans le futur.

Les participants ont soulevé les questions suivantes en ce qui concerne le recrutement, la formation et le maintien en poste du personnel :

- La rémunération au sein des organismes de sport doit être envisagée de manière plus créative.
- Le financement sous forme de subvention vise souvent une période de douze mois, ce qui occasionne de l'incertitude et fait en sorte qu'il est difficile de conserver le personnel à long terme. Des engagements financiers à long terme sont indispensables pour assurer le maintien en poste du personnel
- Les Canadiens pratiquent des sports et demeurent actifs plus longtemps.
- Les descriptions de travail du personnel ne sont pas adéquates.
- Les employés doivent posséder les bonnes compétences.

Des participants se sont dits préoccupés par le fait que le système sportif dépend trop du bénévolat. Un grand nombre d'entre eux ont affirmé que le Canada doit accorder une plus grande importance au versement de salaires convenables aux entraîneurs et aux administrateurs. Les participants ont également soulevé les questions suivantes relativement au recrutement, à la formation et au maintien en poste du personnel :

- Déclin du bénévolat attribuable à une population vieillissante, qui demeure active plus longtemps.
- Nécessité de reconnaître que les bénévoles d'aujourd'hui n'ont plus les mêmes attentes que dans le passé.
- Nécessité de faire en sorte que la condition de bénévole devienne plus attrayante (p. ex. par l'accréditation).
- Les obligations de représentation et de diligence requise qui incombent aux bénévoles peuvent être trop exigeantes.
- Nécessité de donner une meilleure formation aux bénévoles.
- Nécessité de recruter des bénévoles à l'extérieur des secteurs traditionnels.
- Nécessité d'établir des bassins de bénévoles durables pour les différents sports.
- La planification de la relève doit devenir un enjeu important pour tous les organismes.

On a posé la question suivante aux participants : « Au cours de la dernière décennie, votre organisme a accru sa capacité en ressources humaines afin de répondre aux défis qui avaient été soulevés en 2011. Qu'avez-vous mis en place à cette fin qui n'existait pas en 2011? » Voici les principaux éléments de réponse qui sont ressortis de la discussion :

- Stratégie de RH mieux coordonnée et bassin constant de bénévoles qui ne sont pas surmenés.
- Formation et orientation beaucoup plus poussées des bénévoles et du personnel.
- Approche intersectorielle pour le travail du personnel et des bénévoles.
- Employés qui disposent de l'expertise et du temps nécessaires pour se consacrer aux programmes.
- Programme de reconnaissance des bénévoles, et expériences dans le domaine du bénévolat dignes d'intérêt pour la population.
- Des descriptions de travail pour tous les employés et tous les bénévoles.
- Liens fonctionnels avec le secteur de l'éducation.

- Officiels canadiens reconnus sur la scène internationale et entraîneurs disponibles pour tous les niveaux d'ACSV.
- Harmonisation des parcours des participants.
- Financement durable.
- Expérience sportive de qualité pour tous.

Mot de la fin

Dan Smith, directeur exécutif de la Division de la politique et de la planification de Sport Canada, et Martin Boileau, directeur général de la Direction générale de Sport Canada, ont remercié les participants pour leur précieuse contribution au processus et ont prononcé le mot de la fin. Ils ont indiqué que la réunion s’inscrivait dans le cadre d’une consultation à l’échelle nationale et que des exercices similaires sont en cours dans les provinces. Pour remporter du succès, la politique devra rallier et mobiliser tous les Canadiens, partout au pays. Les participants pourraient être invités à faire des suggestions par l’intermédiaire d’autres mécanismes (par exemple le sondage en ligne).

En terminant, ils ont indiqué que toute l’information tirée des consultations, y compris les rapports d’atelier, sera disponible sur le site du Centre canadien de ressource d’information de sport (SIRC).

Annexe A : Liste des participants

Nom	Organisme
Arnold, Trevor	Rugby Canada
Assalian, Caroline	Comité olympique canadien
Blaine, Jane	Sports Aveugles Canada
Butler, Colleen	BrainNavigators.com
Donen, Shane	Pacific Volleyball Society
Fenton, Jennifer	ACAFS
Frisby, Wendy	UBC
Gassewitz, Debra	SIRC
Gayda, Tim	Sport BC
Heise, Dustin	Fédération canadienne de snowboard
Jones, Chris	Groupe Le sport est important
Judge, Peter	Association canadienne de ski acrobatique
Kabush, Debbie	ACSPP
Kalin, Kara	Entraîneurs du Canada
Kopelow, Bryna	Motivate Canada
Madhosingh, Chandra	BC Table Tennis Association
Main, Eron	Rowing Canada Aviron
Malmgren, Jeff	Ultimate Canada
McNary, Lois	Special Olympics BC
Mills, John	Richmond Olympic Oval Corp.
Moss, Ian	Comité olympique canadien
Noble, Bob	Pentathlon moderne
Nutting, Doug	Alliance de vie active pour les Canadiens et les Canadiennes ayant un handicap
Patel, Ajay	Langara College
Pattenden, Wendy	Canadian Sport Centre Pacific
Payne, Marilyn	Legacies Now
Qualtrough, Carla	Comité paralympique canadien
Rader, Kate	Synchro Canada
Rahill, Brian	Comité olympique canadien
Robinson, Bruce	Association canadienne de ski acrobatique
Romas, Mike	Ville de Richmond

Nom	Organisme
Ryan, Twyla	Gymnastique Canada
Schell, Irene	Team BC
Strutt, Suzanne	BC Recreation and Parks Association
Trenholme, Chris	BC Games Society
VandenBrink, Aaron	Pacific Volleyball Society
Vander Vies, Josh	AthlètesCAN
Vulliamy, Mark	Au Canada, le sport c'est pour la vie
Watson, Laura	Coaches Association of BC
Woldring, Dick	MoreSports
Zehr, Lori	Société canadienne de physiologie de l'exercice

Annexe B : Ordre du jour



Consultation sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport organisée par Sport Canada en collaboration avec le Centre canadien de ressource d'information de sport et le Groupe Le sport est important

Juin 2011

Ordre du jour

But

Recueillir de l'information sur des aspects du contenu de la nouvelle politique.

8 h – 8 h 25	Arrivée et inscription
8 h 30	Mot de bienvenue et observations préliminaires
	Présentations et survol de l'ordre du jour
	Partie I – Pourquoi le sport?
	Pause-santé
	Partie II – Sport de haut niveau
12 h 15 – 13 h	Dîner
13 h	Partie III – Système de mise en œuvre pour le développement du sport
	Pause-santé
	Partie IV – Capacités, ressources humaines et liens au sein du système de soutien
16 h 20 – 16 h 30	Bilan
16 h 30	Levée de la réunion